



**NOTE RETRAÇANT LES INFORMATIONS
FINANCIERES ESSENTIELLES**
(ARTICLE L. 2313-1 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES
TERRITORIALES)

Budget assainissement
Compte administratif 2022

Introduction

En préambule il est précisé que le budget assainissement est soumis à la TVA. Les montants indiqués ci-après sont des montants hors taxes.

En 2022, le budget assainissement a dégagé 105 638,02 € de recettes pour 103 765,65 € de dépenses. Son exécution se présente ainsi, tous mouvements confondus :

	Dépenses	Recettes	Reprise résultats antérieurs	Résultat / solde
Fonctionnement (total)	56 598,02 €	56 598,02 €	0,00 €	0,00 €
Investissement (total)	47 167,63 €	49 040,00 €	12 671,65 €	14 544,02 €
Total du budget assainissement	103 765,65 €	105 638,02 €	12 671,65 €	14 544,02 €

1. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 56 598,02 €, dont 7 558,02 € en opérations réelles et 49 040,00 € en opérations d'ordre.

	Crédits ouverts	Crédits employés	Pourcentage de réalisation
Charges à caractère général (chap. 011)	4 350,00 €	4 114,55 €	94,59%
Autres charges de gestion courante (chap. 65)	5,00 €	0,00 €	0,00%
Total gestion des services	4 355,00 €	4 114,55 €	94,48%
Charges financières (chap. 66)	4 057,27 €	3 443,47 €	84,87%
Charges exceptionnelles (chap. 67)	1 500,00 €	0,00 €	0,00%
TOTAL DEPENSES REELLES	9 912,27 €	7 558,02 €	76,25%

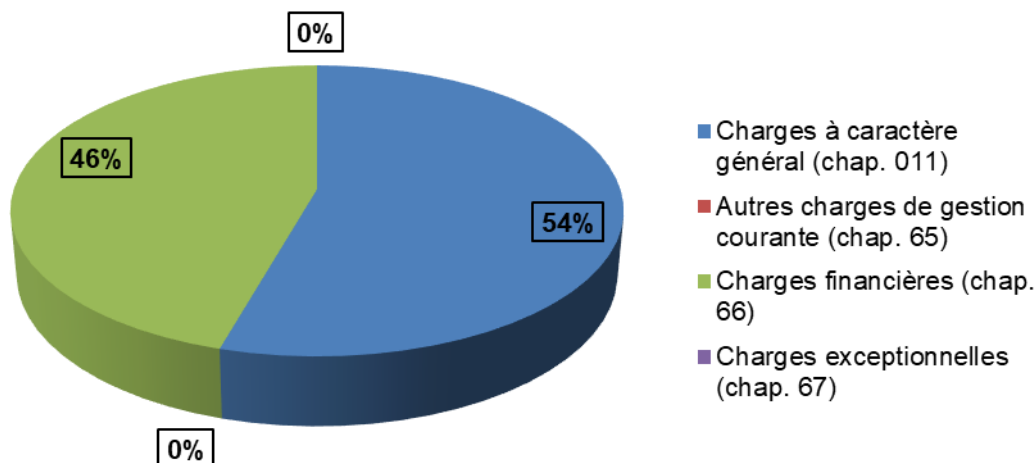
Pour 2022, le taux de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement s'élève à 76.25%.

Les charges à caractère général affichent un taux de réalisation de 94.59%. Ce chapitre intègre les honoraires payés à l'assistant à maîtrise d'ouvrage pour son accompagnement dans le suivi du contrat de DSP (Délégation de Services Publics – SUEZ) et la participation payée au Département de la Loire pour la Mission d'Assistance à la Gestion de l'Eau (MAGE).

Apparaît au chapitre 66 le remboursement des intérêts liés aux emprunts souscrits (station d'épuration Les Marronniers et réseau Rue du Chapitre / Place Saint Jean).

Plus de 86% des dépenses de fonctionnement sont des opérations d'ordre à savoir des amortissements (nous pouvons retrouver des montants identiques en recettes d'investissement).

Dépenses réelles de fonctionnement



2. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 56 598,02 € dont 30 226,02 € en opérations réelles et 26 372,00 € en opérations d'ordre.

	Prévisions	Réalisations	Pourcentage de réalisation
Produits des services et domaine (chap. 70)	23 500,00 €	22 707,36 €	96,63%
Subventions d'exploitation (chap. 74)	9 080,27 €	7 518,66 €	82,80%
Total recettes des services	32 580,27 €	30 226,02 €	92,77%
Produits financiers (chap. 76)	0,00 €	0,00 €	
Produits exceptionnels (chap. 77)	0,00 €	0,00 €	
TOTAL RECETTES REELLES	32 580,27 €	30 226,02 €	92,77%

Le chapitre 70 « Produits des services et domaine » correspond au reversement fait par Suez Environnement dans le cadre de la délégation de service public pour la gestion des stations et des réseaux d'eaux usées, ainsi qu'au paiement de diverses redevances (frais de gestion et de contrôle, occupation du domaine public).

Apparaît au chapitre 74, la subvention versée par le budget principal nécessaire à l'équilibre du budget annexe.

Plus de 46% des recettes de fonctionnement sont des opérations d'ordre à savoir des reprises de subventions (nous pouvons retrouver des montants identiques en dépenses d'investissement).

3. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 47 167,63 €, dont 20 795,63 € en opérations réelles et 26 372,00 € en opérations d'ordre.

Le taux de réalisation des dépenses réelles d'investissement s'élève à 11,12%.

	Prévisions	Réalisations (1)	Taux mandatement	Restes à réaliser (2)	Total (1) + (2)	Taux d'emploi
Dépenses d'équipement						
<i>Total des opérations d'équipement</i>	169 000,00 €	4 679,00 €	2,77%	3 000,00 €	7 679,00 €	4,54%
Total des dépenses d'équipement	169 000,00 €	4 679,00 €	2,77%	3 000,00 €	7 679,00 €	4,54%
Emprunts et dettes assimilées (chap. 16)	18 000,00 €	16 116,63 €	89,54%	0,00 €	16 116,63 €	89,54%
TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	187 000,00 €	20 795,63 €	11,12%	3 000,00 €	23 795,63 €	12,72%

Le programme d'investissement 2022 comprenait deux opérations :

- « Aménagement de réseau » (finalisation des travaux Rue du chapitre et extension du réseau d'assainissement collectif Rue de la Loire) d'un montant de 166 000,00 € ;

Accusé de réception du Maire de l'Intermunicipal
042-21420655-2023-023-10_2023

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2023

- « Réseau eaux pluviales » (rénovation de réseau Rue de la Loire) d'un montant de 3 000,00 €.

Le chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées » correspond au remboursement du capital des emprunts réalisés pour la station d'épuration Les Marronniers et le réseau Rue du Chapitre / Place Saint Jean).

4. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement d'un montant de 49 040,00 € se présentent ainsi :

	Prévisions	Réalisations (1)	Taux d'émission	Restes à réaliser (2)	Total (1) + (2)	Taux d'emploi
Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	151 660,35 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00 €	0,00%
TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	151 660,35 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00 €	0,00%
Virement de la section d'exploitation (chap. 021)	0,00 €	0,00 €				
Opérations d'ordre entre sections (chap. 040)	49 040,00 €	49 040,00 €	100,00%			
TOTAL RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	49 040,00 €	49 040,00 €	100,00%			

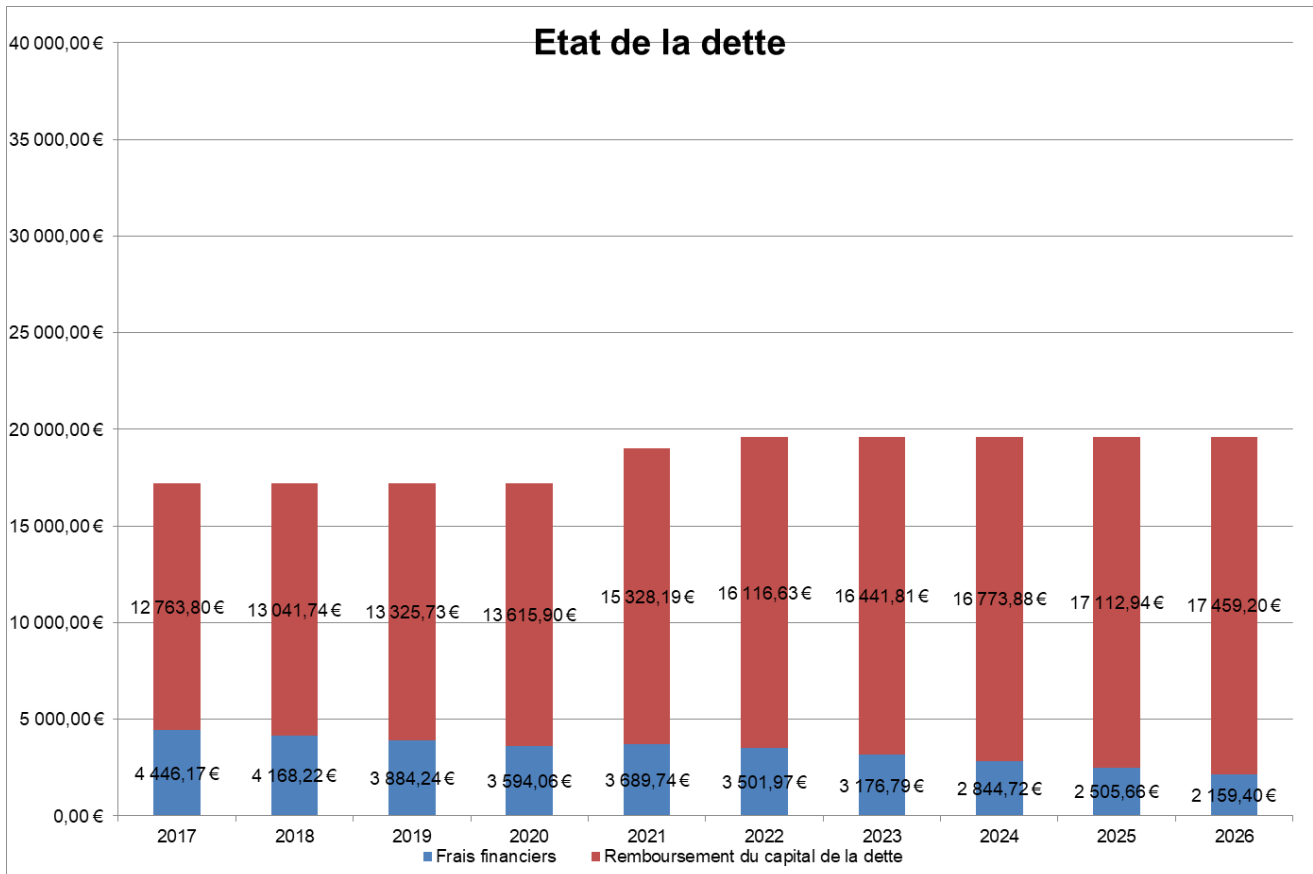
Pour l'exercice 2022, les recettes de la section d'investissement sont composées exclusivement de recettes d'ordre.

5. Évolution de l'annuité de la dette

Au compte administratif 2022, l'annuité de la dette s'élève à 19 618,60 €, se décomposant de la manière suivante :

- 3 501,97 € de frais financiers ;
- 16 116,63 € de remboursement du capital.

Ci-après un graphique présentant l'évolution de l'annuité de la dette depuis 2017 et jusqu'à 2026 (sous réserve qu'aucun nouvel emprunt ne soit réalisé) :



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201568-20230329-16_23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2023